



*Protocole de compétition en biathlon
Coupe Québec Apogée - Courses de Sélection
5 et 6 février 2022*

Centre Myriam Bédard à Valcartier

en contexte de pandémie

1^{er} février 2022

INTRODUCTION

Le contexte actuel de la pandémie touche toute la collectivité. Le Protocole de compétition en biathlon de la FQB de la Coupe Québec Apogée - Course de Sélection du Centre Myriam Bédard à Valcartier vise à respecter les règles et les normes de la Direction de la santé publique du gouvernement du Québec pour la tenue de compétitions provinciales la saison 2021-2022.

Ce Protocole est évolutif et peut donc changer selon les directives de la Direction de la santé publique du gouvernement du Québec et du propriétaire du site de biathlon afin d'assurer la santé et la sécurité des athlètes, des organisateurs, des bénévoles, et des partenaires.

La FQB s'engage à suivre les conseils et les instructions des autorités de la santé publique du Québec et du propriétaire lieu du site de biathlon à Valcartier.

1. AUTORITÉS DÉCISIONNELLES

Instances gouvernementales

MSSS - MEQ - INSPQ - CNESST

Décrètent les règles, les consignes sanitaires et les mesures de confinements et de déconfinements.

Propriétaires des installations sportives

Municipaux - Scolaires - Sites privés - OBNL

Déterminent les conditions d'ouverture et de fermeture ainsi que la gestion des installations sportives suite aux consignes des instances gouvernementales.

Fédérations sportives

Provinciales - Nationales

Établissent les directives spécifiques au sport concerné en s'assurant d'élaborer le cadre et le support à ses membres dans l'application des consignes sanitaires en vigueur.

Instances locales

Clubs - Associations régionales

Décident et définissent le cadre et la conformité des services offerts selon les consignes sanitaires des autorités décisionnelles. Ils sont responsables de la gestion de leurs membres et personnels en s'assurant de la viabilité économique à long terme.

Participants

Entraîneurs - athlètes - parents - bénévoles - spectateurs

Décident de participer aux activités selon les conditions à respecter des autorités. S'assurent de ne pas avoir de symptômes et qu'il n'y a pas eu de contact avec une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19.

2. CODE QR ET PREUVE D'IDENTITÉ



Le passeport vaccinal avec la présentation du code QR et une preuve d'identité sont obligatoires pour tous participants à la Coupe Québec Apogée - Courses de Sélection au Centre Myriam Bédard.

Le comité organisateur dispose du personnel et des applications pour valider le code QR et de l'identité des participants.

3. SYMPTÔMES DE LA COVID-19

Les principaux symptômes de la COVID 19 sont les suivants :

- Fièvre 38 °C (100,4 °F) et plus;
- Symptômes respiratoires (toux, essoufflement, difficulté à respirer);
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût;
- Fatigue importante;
- Vomissements, nausées ou diarrhées;
- Mal de gorge;
- Douleurs musculaires (non liées à un effort physique)
- Perte d'appétit importante.

La FQB recommande que tous les participants, athlètes, entraîneurs et bénévoles limitent leurs contacts les jours précédents la compétition selon les mesures sanitaires en vigueur de la santé publique.

Par respect pour vos coéquipier(ère)s, votre entraîneur et leurs familles, ne vous présentez pas à la compétition si vous démontrez ou ressentez un signe ou un symptôme de maladie, lié ou non à la Covid-19.

Un isolement de 24 heures est requis pour observer une progression ou une diminution de signes et de symptômes. Après votre observation de 24 heures, remplissez le questionnaire d'auto-évaluation en ligne, [cliquez ici](#), ou consultez le guide d'autosoins, [cliquez ici](#).

Si à l'intérieur de ce temps votre situation se détériore, communiquer avec la ligne 1 877 644-4545.

Toute personne étant entrée en contact avec une personne déclarée Covid positif doit obligatoirement le déclarer à son entraîneur et au comité organisateur et s'isoler pendant cinq à dix jours.

Si vous obtenez un résultat positif à la COVID-19 lors des compétitions (par test rapide ou TAAN) ou si vous présentez des symptômes compatibles à la COVID-19 et que vous n'avez pas accès à un test rapide, vous devez vous isoler et appliquer les consignes ci-dessous, afin d'éviter de transmettre la COVID-19 à d'autres personnes.

La personne affectée devra alors quitter le site de biathlon immédiatement. Dans le cas d'une attente de transport, elle sera mise en isolement dans une pièce du sous-sol du bâtiment principal, où aucun participant n'a accès, en attendant l'arrivée de son transport. Dès l'arrivée de son transport, elle sera invitée à quitter la pièce pour aller à l'extérieur vers son transport et quitter le Centre Myriam Bédard. La désinfection de la pièce sera immédiatement faite.

Consignes d'isolement des personnes en contact avec un cas de COVID-19, [cliquez ici](#).

Confirmer votre résultat à l'aide d'un autre autotest 24 à 36 heures plus tard si les symptômes persistent. Tout résultat positif doit être déclaré aux organisateurs ainsi qu'à la personne-ressource de référence pour l'événement et la direction régionale de la santé publique.

Pour les personnes adéquatement vaccinées de 12 ans et plus, isolement de 5 jours à partir de la date de début des symptômes ou du prélèvement, si aucun symptôme.

Après cinq jours d'isolement, reprendre les activités si les symptômes s'améliorent et aucune fièvre depuis au moins 24 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).

Durant les cinq jours suivants :

- Port du masque d'intervention lors de toute interaction sociale;
- Respect d'une distanciation de deux mètres.

Si ces conditions ne peuvent être respectées, poursuivre l'isolement pour 5 jours supplémentaires.





4. CONSIGNES À RESPECTER

Afin d'atténuer la propagation de la COVID-19, voici les consignes sanitaires à suivre en tout temps. L'objectif est d'éviter d'être infecté et de propager le virus à d'autres personnes.



Preuve vaccinale avec code QR et identité

Tous les athlètes, entraîneurs et bénévoles doivent présenter leur passeport vaccinal avec la présentation du code QR et une preuve d'identité pour avoir accès au site.

	<p>Bloc sanitaire</p> <p>Les participants auront accès à des blocs sanitaires extérieurs sur le site de biathlon, soit un bloc sanitaire près du bâtiment principal et des blocs sanitaires près des cubicules.</p>
	<p>Distanciation physique</p> <p>La distanciation d'un mètre doit être respecter en tout temps à l'extérieur et deux mètres à l'intérieur.</p>
	<p>Lavage ou désinfection des mains</p> <p>Le lavage ou désinfection des mains pour l'accès au site de biathlon et pour entrer à l'intérieur du bâtiment principal et des cubicules de fartage est obligatoire et le plus souvent possible.</p>
	<p>Éternuement</p> <p>Éternuer et tousser dans votre coude.</p>
	<p>Achalandage</p> <p>Aucun spectateur et accompagnateur ne sont admis au site de biathlon du Centre Myriam Bédard.</p> <p>Dès la compétition terminée, les athlètes et les entraîneurs devront quitter le site de biathlon du Centre Myriam Bédard. Les organisateurs et les bénévoles devront quitter les lieux selon l'organisation de la tâche définie.</p>

5. COMITÉ ORGANISATEUR DE LA COMPÉTITION

5.1. Membre du comité et rôle

Le comité organisateur est formé entre autres :

- Présidence de l'évènement : Arlène Fafard (présidente de la FQB)
- Responsable de l'évènement : Mario de Lafontaine (d.g. de la FQB)
- Chef de compétition : Normand Gonthier (arbitre international)
- Adjoint à la compétition : Donald Donalson
- Secrétaire de compétition : Donald Villeneuve (DT canadien)
- Chef du chronométrage : Francis Asselin
- Chef de parcours : Félix Tremblay
- Chef du stade : Denis Huot (officiel avancé)
- Chef du champ de tir : Pascal Morcet (DT international)
- Délégué technique : Jean-Pierre Turcotte (arbitre international)
- Responsables de la logistique : Donald Noël
- Responsable des bénévoles : Laurianne Noël

Le comité organisateur s'assure de la gestion opérationnelle et sanitaire ainsi que la sécurité de la compétition.

5.2. Dispositions

Le site de compétition sera divisé en quatre zones avec un maximum de 25 personnes dans chaque zone :

- a) Arrivée et départ
- b) Champ de tir
- c) Loupe de pénalité
- d) Espace accueil et stationnement

Le comité s'assure que des stations de désinfection des mains seront sur le site pour permettre un lavage fréquent des mains tout au long de la compétition.

L'utilisation de walkie-talkie, d'un porte-voix et d'un amplificateur sont utilisés par la même personne durant toute la compétition pour donner les consignes et diriger à distance et désinfecter à la fin de la compétition. Le lendemain et dernier jour de la compétition, les personnes identifiées reprennent les mêmes équipements désinfectés de la journée précédente.

Les rencontres d'entraîneurs se font de manière virtuelle.

Il n'y aura pas de cérémonie de remise de médailles. Les médailles seront remises de manière virtuelle et acheminées par le courrier postal.

Les informations pertinentes telles que les listes de départ, les résultats et autres seront envoyés de façon électronique via REMIND.

Aucune vente de nourriture et de breuvages ne sera permise sur le site de biathlon.

Le nettoyage et la désinfection du bloc sanitaire seront faits régulièrement.

Les personnes responsables s'assurent de faire respecter l'horaire défini de la compétition afin d'éviter les rassemblements et le flânage sera interdit après les compétitions au site de biathlon du Centre Myriam Bédard.

Une trousse de premiers soins incluant des masques d'intervention, des gants, et du gel désinfectant est mise à la disposition du personnel entraîneur et est accessible en tout temps durant les périodes de préparation et de compétitions.

Le personnel entraîneur doit obligatoirement porter un masque d'intervention, et des gants pour toute intervention de premiers soins envers une personne blessée.

Des lunettes protectrices sont fortement recommandées. Un masque d'intervention doit être fourni à la personne blessée.

6. ÉPREUVES

Seuls les munitions et calibres de type .22 sont autorisées. L'horaire de compétition sera acheminé aux clubs et entraîneurs pour minimiser le contact des athlètes et entraîneurs des différents clubs.

L'horaire complet des épreuves de l'évènement sera confirmé le jeudi 27 janvier 2022.

Pour le sprint, les athlètes des catégories garçons seniors et filles seniors ne porteront leur carabine qu'au champ de tir (voir la procédure de non-port de carabine dans l'Annexe A-3 de la politique canadienne d'accueil) <http://biathloncanada.ca/wp-content/uploads/2016/06/Canadian-Hosting-Policy-2016-17.pdf>) et tireront en position couchée et en position debout.

7. AVANT LA COMPÉTITION

7.1. Inscription à la compétition

L'inscription est en ligne seulement. Aucune inscription sur place ou sur papier ne sera acceptée. Le paiement de l'inscription doit être complété en ligne seulement via Zone 4.

Tel qu'indiqué dans l'invitation à la compétition, la Politique des frais de remboursement sera respectée, sauf exception en lien avec la Covid-19.

Si un athlète venait à démontrer des signes et/ou des symptômes de la Covid-19 entre la date limite d'inscription et le début de la compétition, la FQB fera un remboursement complet des frais d'inscription. Avant de procéder, un certificat médical attestant son état de santé devra être présenté dans les dix jours suivant son diagnostic.

Comme indiqué, entre autres dans l'invitation à la compétition, si un athlète se désiste avant la date limite d'inscription, des frais de traitement de 10 \$ seront appliqués avant l'envoi d'un remboursement.

7.2. Invitation à la compétition

Une invitation à la compétition est transmise à tous les participants au moins une semaine précédant la compétition.

L'invitation de compétition détaille l'inscription, la logistique, l'horaire et le calendrier des compétitions selon les catégories d'athlète, le fartage, les mises à jour, la carte des pistes de compétition et l'itinéraire pour se rendre au site de biathlon du Centre Myriam Bédard.

Le Protocole de compétition de la Coupe Québec Apogée - Courses de Sélection en biathlon de la FQB est acheminé à tous les clubs, entraîneurs, athlètes et bénévoles participants.

8. LE JOUR DE LA COMPÉTITION

8.1 Arrivée

- Un bénévole en haut du premier escalier du bâtiment principal va diriger les participants à la table d'accueil;
- Les entraîneurs et athlètes arrivent au site de biathlon du Centre Myriam Bédard 60 minutes avant la période de zéro tage;
- Les athlètes arrivent au site prêts, habillés et complètement autonomes (bouteille d'eau, collation, vêtements, etc.);
- Les arrivants doivent obligatoirement se rendre à la table d'accueil avant d'entrer sur le site de compétition ou de se rendre au cubicule.

8.2 Préposé à la table d'accueil et déclaration de reconnaissance de risque

Le préposé à la table d'accueil tient un registre des personnes présentes et devra :

- Expliquer le processus à suivre;
- Vérifier si la personne a des signes ou des symptômes de Covid en posant les questions du questionnaire aux arrivants;
- Vérifier si la personne a été en contact avec une personne présentant des symptômes de Covid dans les 14 derniers jours. Le cas échéant l'accès au site de biathlon du Centre Myriam Bédard sera refusé;
- Remettre à l'entraîneur de chacun des clubs un sac contenant les dossards et numéros de jambe (*leg numbers*) des athlètes.

8.3. Préparation à la compétition

Selon les directives de la compétition :

- Les bénévoles responsables sont clairement identifiés;
- L'athlète se prépare physiquement à sa compétition;
- Le moment venu, il enregistre son arme à la table d'enregistrement des armes;
- L'entraîneur s'installe au champ de tir avec son matériel de compétition.

8.4. Les officiels

Chacun des officiels/responsables du comité organisateur devra avoir accès à une bouteille de solution hydroalcoolique avec une concentration d'au moins 60% d'alcool.

Pour toute intervention d'un officiel auprès d'un participant, le masque d'intervention est obligatoire en appliquant autant que possible la distanciation d'un mètre.

9. APRÈS LA COMPÉTITION

9.1. Fin de la compétition

- Les athlètes s'assurent de vider leur chargeur en présence de la personne de la table d'enregistrement des armes;

- Après la compétition, les athlètes remettent leur dossard à un endroit préétabli;
- Les entraîneurs rangent sans tarder leur matériel de compétition et se lave les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

9.2. Préparation à la sortie

- Les participants quittent le site de compétition du Centre Myriam Bédard après avoir complété leur épreuve;
- Les bénévoles qui ont terminé leurs tâches devront quitter le site de biathlon du Centre Myriam Bédard.

9.3. Résultats

- Les résultats seront transmis de façon virtuelle par REMIND;
- Une période supplémentaire de 15 minutes sera permise pour la soumission de protêt à la suite aux résultats.

10. NON-RESPECT DES NORMES SANITAIRES

Il est de la responsabilité de chaque club de désigner une personne qui assure la communication des règles sanitaires à ses membres et assure la surveillance du respect sur place. Cette personne devra donc être disponible pendant les courses, au besoin. Chaque club devra fournir le nom et les coordonnées de cette personne au comité organisateur. Chaque club devra faire remplir les formulaires de validation de symptômes et de contact quotidien avant l'arrivée sur le site ainsi que le formulaire d'acceptation des risques liés à la Covid-19 [cliquez ici](#) et prévoir tout le matériel de protection et désinfection individuel.

Ils devront aussi s'assurer que tous leurs représentants (entraîneurs, athlètes et équipe support) reçoivent le Protocole de compétition et idéalement assistent à la rencontre des entraîneurs. Toutes questions au sujet du Protocole de compétition peuvent être dirigées au comité organisateur de la compétition.

Le non-respect des règles établies dans ce document ou des règles connues de la santé publique pourrait entraîner un retrait du compétiteur de la liste de départ, de l'entraîneur ou du bénévole.

11. TRANSPORT ET HÉBERGEMENT

Les transports et l'hébergement seront sous la responsabilité des parents et ceux-ci doivent s'engager à ce que le tout se fasse dans le respect des bulles familiales. Il existe dans la région des options de location par chambre et des chalets de format "familial" afin de permettre le respect de cette consigne.

Quelques suggestions d'hôtels de la région suivent :

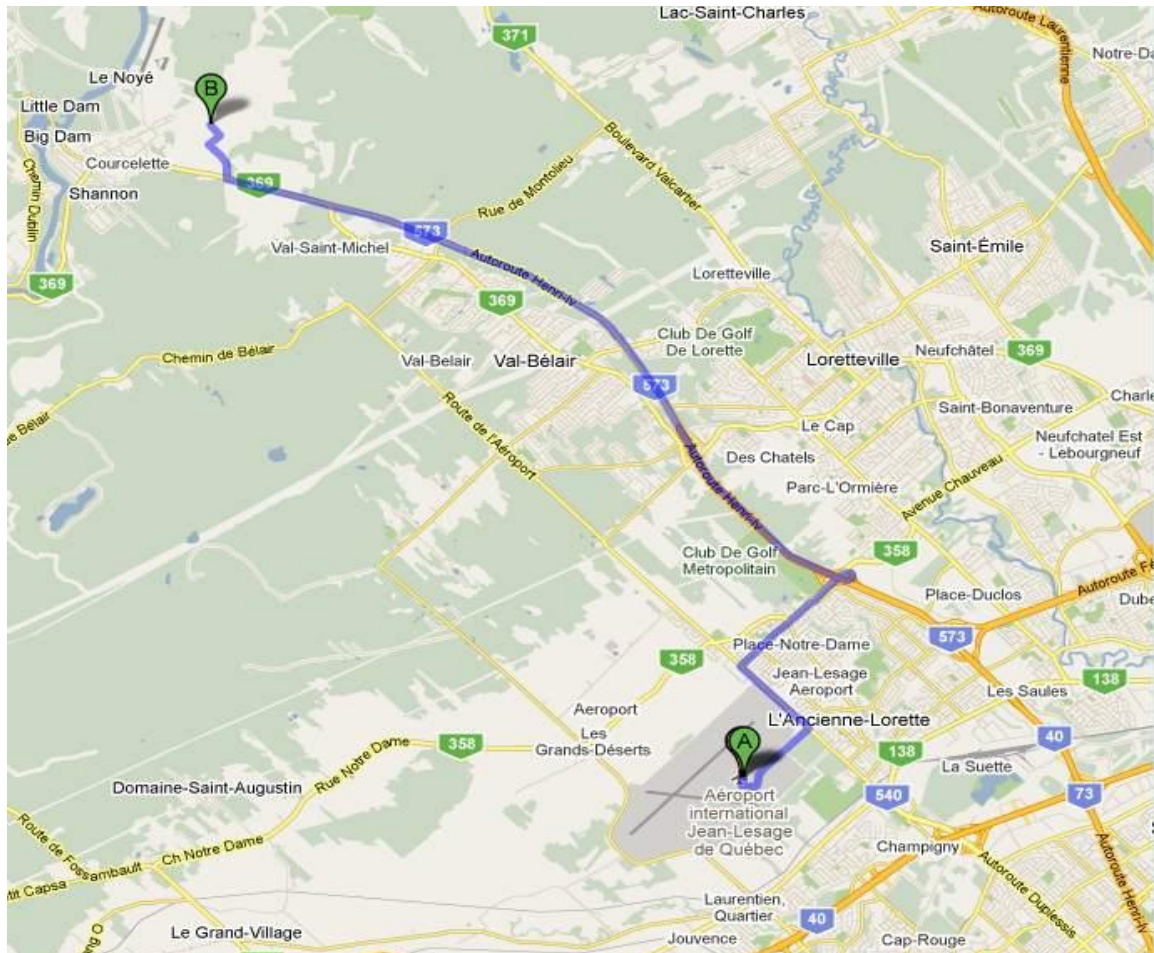
- **Hôtels Jaro:** 6 hôtels à Québec. www.hotelsjaro.com
- **Best Western Premier – Hôtel l'Aristocrate:** 3100 chemin Saint-Louis, Québec, QC G1W 1R8, 418 653-2841

- **Grand Times Hôtel** : 6515, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, QC, G2E 5W3
<http://www.timeshotel.ca/fr/contact.htm> reservation@timeshotel.ca
- **Hôtels et Suites Normandin** : 2 hôtels à Québec.
www.hotelnormandin.com
- Information : info@hotelnormandin.com
- **Auberge La Seigneurie de la Valcartier** : 53, 5e Avenue, St-Gabriel-de-Valcartier, G00 4S0. www.laseigneurie.com, 418 844 3166, 1 877 264 3166
- **Office du tourisme de Québec** : <http://www.quebecregion.com/fr/hotels/>

12. ACCÈS AU CENTRE MYRIAM BÉDARD

Pour accéder au Centre Myriam Bédard de la garnison Valcartier, en provenance de la Transcanadienne (autoroute 20), le pont Pierre-Laporte doit être emprunté, puis les autoroutes 73 Nord, 573 Nord et 369 Nord. À partir de l'aéroport international Jean-Lesage, la carte ci-jointe fournit des indications pour se rendre à Valcartier.

Directions – Aéroport international Jean-Lesage à la Garnison Valcartier



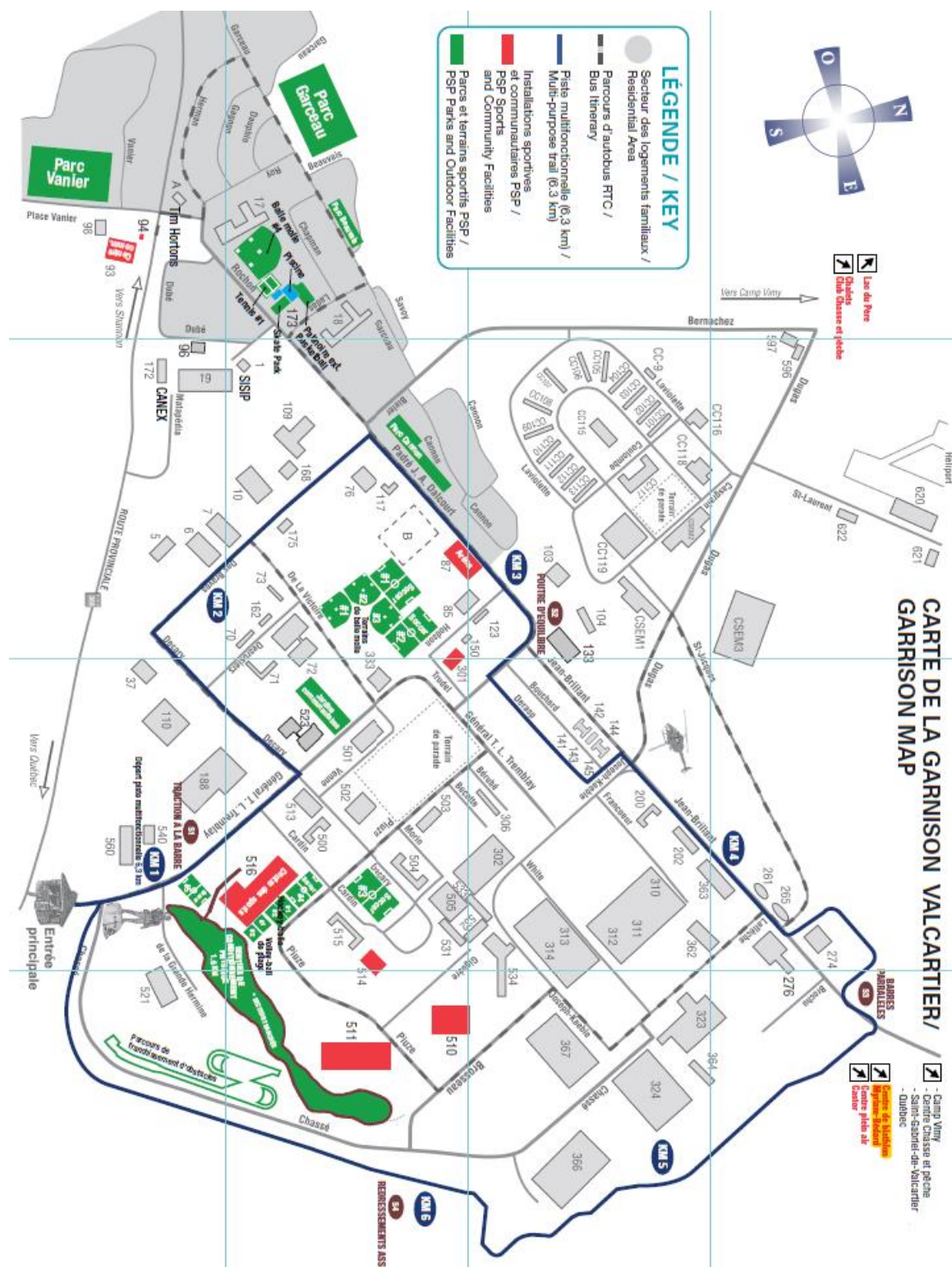


La route
 Direction
 Vers Chasse et pêche

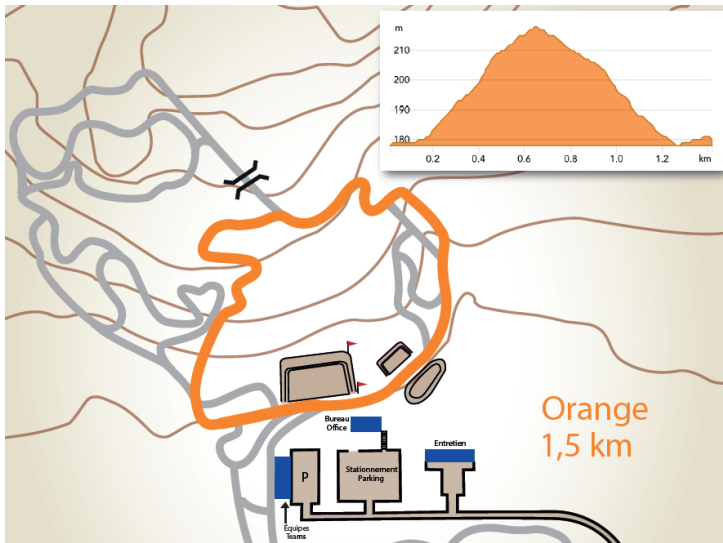
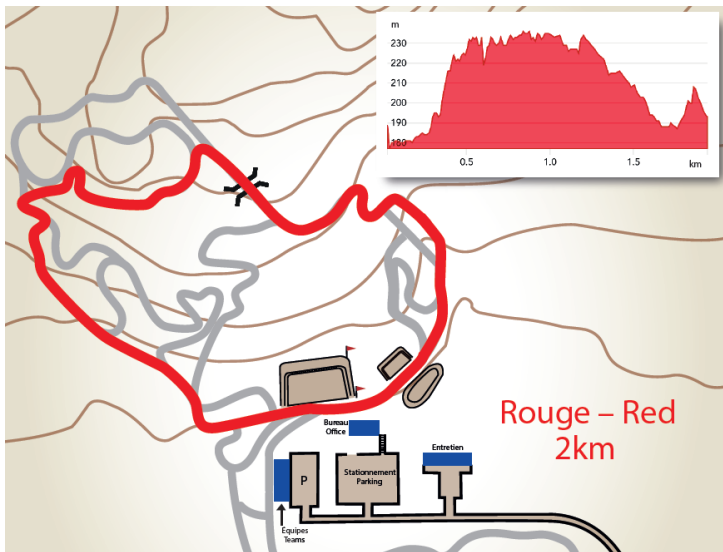
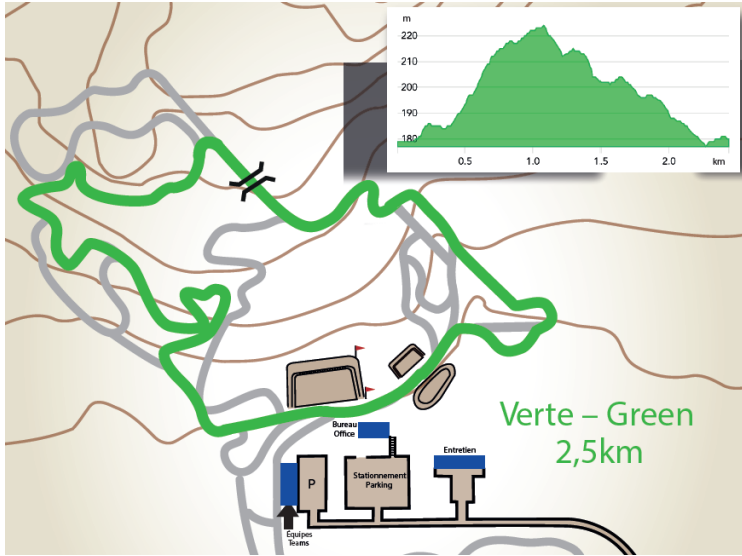
Camp Vinty
 Centre Chasse et pêche
 Saint-Sébastien-de-Valcartier
 Québec
 Direction
 Vers Chasse et pêche
 Direction
 Vers Chasse et pêche

LÉGENDE / KEY

- Secteur des logements familiaux / Residential Area
- Parcours d'autobus RTC / Bus itinerary
- Multi-purposive trail (6.3 km) / Installations sportives et communautaires PSP / PSP Sports and Community Facilities
- Parcs et terrains sports PSP / PSP Parks and Outdoor Facilities



CARTE DE LA GARRISON VALCARTIER/ GARRISON MAP



13. LIENS UTILES

Biathlon Canada

Page de ressources sur la COVID-19 à l'attention des divisions et des clubs
<http://biathloncanada.ca/fr/ressources-covid-19/>

Outil d'analyse et réduction de risque pour les clubs
http://biathloncanada.ca/wp-content/uploads/2020/06/BIA_Club-Risk_Assessment-and-Mitigation-Checklist-Tool_Appendix-B_FR.xlsx

Gouvernement du Canada

Ressources et Auto-Évaluation en ligne
<https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction>

Plan de vol du Canada pour la navigation dans le contexte de la COVID-19
<https://tc.canada.ca/fr/initiatives/mesures-mises-jour-lignes-directrices-liees-covid-19-emises-transports-canada/plan-vol-canada-navigation-dans-contexte-covid-19>

Gouvernement du Québec

Résumé général des mesures en vigueur au 17 janvier 2021 :
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/mesures-enviqueur.pdf?1636380108

Lien vers le napperon en vigueur
<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/mesures-loisir-sport-covid.pdf>

Arrêté numéro 2022-004 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 janvier 2022
<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/sante-services-sociaux/publications-adm/loisreglements/AM-2022-004.pdf?1642348655>

Liste des décrets
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-prises-decrets-arretesministeriels/>

Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/>

Outils d'évaluation des symptômes de la COVID-19
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19>

Guide auto-soins
https://www.sqrc.gouv.qc.ca/images/relations-canadiennes/Guide_auto-soins_COVID_19.pdf

Guide de la CNESST pour les activités intérieures et extérieures
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/coronavirus-covid-19/guides-outils-milieus-travail/activites-interieures-exterieures-sport-loisir>